



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni le lundi 13 avril 2026

heure de début de séance : 18 heures 10

heure de fin de séance : 19H15

	NOM Prénom	Qualité
Président de séance	Béatrice RUFFIE	PROVISEURE
Secrétaire de séance	David DENJEAN	PROFESSEUR



Nombre de membres présents : 20

Quorum : 16

Le *procès-verbal* de la séance du précédent C.A. réuni le lundi 13 avril 2026 est *approuvé* [X]
est *refusé* []

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
I	AFFAIRES FINANCIERES	2	
II			
III			
IV			
V	CONVENTIONS	1	
VI	STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES	1	
VII			
VIII			
IX			
X			
XI	QUESTIONS DIVERSES	1	
	TOTAL	5	

le lundi 13 avril 2026

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
<p>Béatrice RUFFIE</p> 	<p>David DENJEAN</p> 



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté
Égalité
Fraternité



LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 13 avril 2026
sous la présidence de : Madame Béatrice Ruffié

		Présents	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement : Mme RUFFIE Béatrice		X		
- Adjoint : Mme MAANANE Keira		X		
- Gestionnaire : M. ARNAL Joël		X		
- Conseiller Principal d'Education : M. VOIRY Marc		X		
- D.D.F.P.T. : M. MARESCAL Laurent		X		
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement : M. ANDRIEU Philippe M. COSTE Alain				X X
- de la commune siège et éventuellement groupe de communes	1 – Mme BARDOU Magali		X	
- qualifiées				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
1 – Mme BEZIAT Cécile		X		
2 – Mme VIALANEIX Myriam		X		
3 – M. PASTORELLI Clément		X		
4 - Mme FAUSSIE Nouria		X		
5 – M. DENJEAN David		X		
6 – M. GHAOUTI Anthony		X		
7 – M. MORAND Jean		X		
- au titre des personnels A.T.O.S.S. :				
1 – M. CROS Pierre		X		
2 – M. ROUX Samuel		X		
3 – Mme CAU-SEGALAS Magali		X		
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
-parents	1 – Mme EWING Sarah		X	
	2 – Mme MARI SAID Marie	X		
	3 - Mme TANT Corine	X		
	4 – Mme SALVAT Sylvie	X		
	5 – Mme CACCOMO Céline	X		
- élèves	1 – Mlle PYNSON Fiona	X		
	2 – Mlle CRISMANOVICH Amandine			X
	3 – Mlle BOUCHER-DURAND Lucie		X	
	4 - Mlle ALBERTINI Anaïs		X	
	5 – M. MARESCAL Tom		X	
MEMBRES CONSULTANTS				



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE

et

NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du : 13/04/2026

- N° de séance : 4

Chapitre : I

Nature : AFFAIRES FINANCIERES

I – COMPTES FINANCIERS :

M Arnal présente les travaux effectués sur le lycée et les détaille.

Il indique que l'effectif global du lycée a encore baissé cette année.

M Arnal détaille les comptes financiers par service, ils sont disponibles sur les documents joints.

Concernant les dépenses, M Arnal signale que le coût des énergies impacte beaucoup le budget. Il détaille les variations pour chaque énergie utilisée au lycée.

Il commente les dépenses du SRH et signale que les coûts des produits bio induisent une augmentation du budget des denrées alimentaires. M Arnal ajoute que la qualité du service reste très haute.

Une question sur une dépense du fonds social lycéen concernant le CNED a été posée. Mme Maanane précise que ces frais sont liés à la continuité scolaire pour deux élèves en langue qui n'est pas proposée au lycée.

M Arnal détaille toutes les recettes disponibles sur les documents joints.

Il signale que la taxe d'apprentissage est en augmentation. Il explique la gestion de la distribution de cette taxe.

Il n'y a pas de questions sur les recettes.

M Arnal indique que les investissements ont augmenté grâce à la taxe d'apprentissage. Il ajoute que 2025 a été une année exceptionnelle concernant le montant de la taxe reçue par le lycée.

Il explique le fonctionnement de la distribution de la taxe d'apprentissage. Le reliquat de 2025 reversé en 2026 a été dépensé sur différents projets expliqués par M Marescal.

M Arnal acte le résultat de l'exercice 2025 avec un excédent pour le service général et un déficit pour le SRH mais un total positif. Il explique le déficit du SRH et indique que le résultat est inquiétant pour cette année.

M Arnal ajoute qu'il a une crainte pour l'année 2026 si le déficit est encore plus important sans aide de la région. Il n'y a pas de questions.

M Arnal commente l'exécution du budget présentée en document joint. Le niveau du Fond de Roulement reste à un niveau relativement bas avec un ratio de fonctionnement sur FDR s'élevant à 38 jours (32 l'an passé).

M Arnal explique que si on déduit le prélèvement déjà autorisé dans le budget initial 2026 (43 000 €), le ratio tombe à 30 jours. Le seuil minimum préconisé de 30 jours est donc atteint et limite la capacité de nouveaux prélèvements sur 2026. M Arnal indique qu'il craint pour les surcoûts potentiels en 2026 notamment sur le gaz induisant un déficit accru.

M Arnal explique qu'il n'y a pas beaucoup d'impayés au lycée et liste les restes à payer.

Un professeur demande la signification des 1227 euros du voyage en Chine. M Arnal explique que c'est un reliquat de participation des familles du précédent voyage.

La trésorerie permet 64 jours de fonctionnement ce qui est correct.

M Arnal commente et explique le patrimoine du lycée.

Une question est posée sur la notion de « construction sur sol d'autrui » que M Arnal explique par des aménagements immobiliers, comme une cloison, réalisés dans les locaux qui appartiennent à la Région.

Le conseil adopte sans réserve le compte financier de l'exercice 2025.

Le conseil affecte le résultat de l'exercice 2025 (+27 359,52€ comme suit :

- 10681 (service général) : + 61 272,19€
- 10687 (service restauration et hébergement) : - 33 902,67€

Vote :

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

II – ORGANISATION DE VOYAGE DANS LE CADRE DES CORDEES DE LA REUSSITE :

Le conseil autorise l'organisation d'un voyage à Toulouse du 8 au 10 avril 2026 pour 5 élèves de 1^{ère} MELEC dans le cadre du projet des Cordées de la réussite. Mme Ruffié détaille le projet.

M Arnal détaille le coût de ce projet gratuit pour les élèves.

Vote :

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le conseil autorise l'organisation d'un voyage à Toulouse du 12 au 14 juin 2026 pour 5 élèves de T MELEC dans le cadre du projet des Cordées de la réussite. Mme Ruffié détaille le projet.

M Arnal détaille le coût de ce projet gratuit pour les élèves.

Vote :

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du : 13/04/2026*

- *N° de séance : 4*

Chapitre : V

Nature : CONVENTIONS

Partenariat CNAM/GRETA Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médicaux sociaux 2026-2027 :

M Marescal explique le contenu de cette formation « Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ».

M Marescal indique que recrutement est assez éloigné du bassin carcassonnais car les autres établissements présentant cette formation sont éloignés de Carcassonne. Il ajoute que le recrutement se fera sur l'Occitanie et explique que le nombre exact d'apprentis sera compris entre 12 et 14 suivant la décision du CNAM.

M Marescal indique que les apprentis pourront séjourner à l'internat.

Une déléguée des parents pose une question sur le besoin de cette formation.

M Marescal donne des explications sur la raison de l'ouverture de cette formation en expliquant les contenus professionnels de la formation.

Le Conseil autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec le CNAM Occitanie et le GRETA-CFA Aude et Pyrénées-Orientales pour la préparation de la certification « Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention management et gestion des organisations parcours Gestion des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux ».

Vote :

Pour : 20	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCEE POLYVALENT JULES FIL

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie

Boulevard Joliot-Curie

CS50076

11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 13/04/2026

- *N° de séance* : 4

Chapitre : VI

Nature : **STRUCTURES PEDAGOGIQUES ET POSTES**

Calendrier des stages PFMP 2026-2027 :

Mme Ruffié présente le planning des PFMP et explique qu'il sera diffusé aux parents des élèves concernés pour qu'ils puissent débiter la recherche des stages, après le CA de ce mois d'avril.

Mme Ruffié explique le parcours Y en indiquant qu'il permet aux élèves de faire un choix en fin d'année :

- soit faire une PFMP pour favoriser l'insertion professionnelle
- soit rester au lycée pour préparer une entrée en BTS

Mme Ruffié indique que le parcours Y a lieu désormais avant la fermeture de Parcoursup car il a été constaté que les élèves n'étaient pas venus en cours dans la période du mois de juin suivant la majorité des épreuves écrites du baccalauréat professionnel.

M Marescal ajoute que le planning est différent cette année et que ce changement est lié pour parti aux périodes de vacances scolaires de 5 semaines en 2026-2027, entre les vacances de fin d'année et celles d'hiver.



**ACADÉMIE
DE MONTPELLIER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LYCÉE POLYVALENT JULES FIL
Lycée des métiers de la santé, du social et de l'industrie
Boulevard Joliot-Curie
CS50076
11890 Carcassonne Cedex

CHAPITRE
et
NATURE DE LA QUESTION TRAITÉE

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- *Séance du* : 13/04/2026

- *N° de séance* : 4

Chapitre : XI

Nature : QUESTIONS DIVERSES

Question de Union Jules Fil :

Comment envisagez-vous la mise en place de la nouvelle loi concernant la gestion des téléphones portables au sein de l'établissement ?

Mettrons-nous en application cette loi dès la rentrée 2026 et quelles en seront les modalités ?

Mme Ruffié répond qu'il n'y a pas encore de loi donc on ne peut pas agir. Elle ajoute qu'il faut le travailler en conseil pédagogique et avec le conseil de vie lycéenne.

Questions des Parents d'élèves :

Quand est-ce que les parents élus au CA participeront aux autres instances que le CA ou le conseil de discipline ? Seront-ils prochainement invités à y participer ?

Mme Ruffié confirme que les parents seront bien convoqués à la réunion de la CHS en juin.

M Voiry indique que les parents seront également conviés au CVL et au CESCE s'ils sont réunis d'ici début juillet.

Est-ce que la gouvernance du lycée, présentée comme provisoire depuis la fin janvier est toujours en place ? M Becker reviendra-t-il ?

Mme Ruffié répond que la situation actuelle est effective jusqu'au 30 Avril et qu'il faut attendre l'évolution de la situation de M Becker.

Elle ajoute qu'il n'y a pas de date de fin d'intérim de Mme Inversin et de Mme Ruffié. L'équipe de direction sera maintenue dans le cas où l'arrêt de M Becker est prolongé.

Fin de la séance : 19h15